

Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée générale ordinaire d'**ECETIA INTERCOMMUNALE SC** qui se tiendra

**le mardi 27 juin 2023 à 18.00 heures**  
**au Country Hall, Allée du bol d'Air 19 à 4031 Liège (Angleur)**

dont les points à l'ordre du jour sont les suivants :

1. Prise d'acte du rapport du Commissaire sur les comptes de l'exercice 2022 ;
2. Prise d'acte du rapport de rémunération ;
3. Prise d'acte du rapport sur les prises de participations ;
4. Prise d'acte du rapport de gestion du Conseil d'administration et approbation du bilan et du compte de résultats arrêtés au 31 décembre 2022 ; affectation du résultat ;
5. Décharge de leur mandat de gestion à donner aux Administrateurs pour l'exercice 2022 ;
6. Décharge de son mandat de contrôle à donner au Commissaire pour l'exercice 2022 ;
7. Contrôle de l'obligation visée à l'article 1532-1er ; alinéa 2 du CDLD ;
8. Lecture et approbation du PV en séance.

Conformément à l'article L1523-13 § 1, alinéa 4 du CDLD, la séance de l'Assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes, provinces ou CPAS associés.

Enfin, nous tenons à vous préciser les informations pratiques suivantes :

- 1) **Un cocktail est organisé après l'assemblée générale, nous vous remercions donc de bien vouloir **confirmer la présence d'au moins un de vos délégués avant le 9 juin prochain au plus tard** à l'adresse mail suivante [l.gomme@ecetia.be](mailto:l.gomme@ecetia.be) ;**
- 2) **Un parking est mis à votre disposition à proximité du lieu de la réunion.**

Au plaisir de vous y rencontrer, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Directeurs généraux, en l'assurance de nos salutations distinguées.

**Bertrand DEMONCEAU**  
Directeur Général

**Franco IANIERI**  
Président